

MODALITÉS D'INSCRIPTION 2023 - 2024 en 6^{ème} Année Thèse d'Exercice

A noter, si la date de soutenance de votre Thèse d'Exercice est **avant le 22 décembre 2023**, il est inutile de s'inscrire pour l'année universitaire 2023 – 2024.

1) Paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Avant inscription, paiement obligatoire de la CVEC auprès du CROUS, montant 100 € :
<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

 Attestation CVEC, comportant le numéro d'attestation, à fournir obligatoirement lors de l'inscription.

2) Inscription et paiement des droits de 243€ selon votre situation

CAS N°1 6 ^{ème} Année validée en 2022-2023	
Inscription en ligne du 30 juin au 26 juillet et du 28 août au 31 octobre	https://apoweb.universite-paris-saclay.fr
Dépôt des pièces justificatives	https://pjweb.universite-paris-saclay.fr
Fiche de dépôt de sujet de thèse , à télécharger sur le site internet de la Faculté de pharmacie Document obligatoire pour l'inscription en thèse (si vous ne l'avez pas déjà transmis auparavant)	

CAS N°2 Inscrit en Thèse d'Exercice NOUVEAU RÉGIME en 2022- 2023	
Inscription en ligne du 30 juin au 26 juillet et du 28 août au 31 octobre	https://apoweb.universite-paris-saclay.fr
Dépôt des pièces justificatives	https://pjweb.universite-paris-saclay.fr
Autorisation de réinscription pour 2023-2024 à télécharger sur le site internet de la Faculté de pharmacie Document obligatoire pour une réinscription en thèse	

CAS N°3 Inscrit en Thèse d'Exercice NOUVEAU RÉGIME mais pas en 2022- 2023	
Nécessité de réactiver votre compte Adonis avant de procéder à l'inscription	https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation
Inscription en ligne du 30 juin au 26 juillet et du 28 août au 31 octobre	https://apoweb.universite-paris-saclay.fr
Dépôt des pièces justificatives	https://pjweb.universite-paris-saclay.fr
Autorisation de réinscription pour 2023-2024 à télécharger sur le site internet de la Faculté de pharmacie Document obligatoire pour une réinscription en thèse	

CAS N°4 Inscrit en Master apprentissage à l'Université Paris-Saclay en 2022-2023 OU Inscrit en Thèse d'Exercice ANCIEN RÉGIME	
Pas d'inscription en ligne possible : dossier d'inscription à télécharger sur le site : https://www.pharmacie.universite-paris-saclay.fr/formation/cursus-des-etudes-pharmaceutiques/6eme-annee-de-pharmacie	
Pièces justificatives à joindre avec le dossier d'inscription :	
<ul style="list-style-type: none">- attestation CVEC- fiche de dépôt de sujet de thèse pour une 1^{ère} inscription ou autorisation de réinscription- 1 enveloppe semi-commercial A5 (à votre nom et adresse)- chèque à l'ordre de l'Agent Comptable Université Paris-Saclay (243€)	
Dossier complet à transmettre au Service Scolarité, à l'adresse suivante : Faculté de Pharmacie – Service scolarité – 17 Rue des Sciences – 91400 ORSAY	

À réception du mail de validation de votre dossier d'inscription :
certificat de scolarité à télécharger : <https://mdw.universite-paris-saclay.fr/>

Le sticker 2023/2024 à coller sur votre carte d'étudiant sera disponible au Service scolarité dès la rentrée.

La thèse d'Exercice doit impérativement être soutenue dans un délai de 2 ans suivant la validation de la 6^{ème} Année de Pharmacie (6^{ème} Année à partir de 2015-2016 – Arrêté du 8 avril 2013).

Toutes les informations concernant la thèse d'exercice sont disponibles sur le site de la Faculté :
<https://www.pharmacie.universite-paris-saclay.fr/formation/cursus-des-etudes-pharmaceutiques/6eme-annee-de-pharmacie>

Pour toute question, merci de contacter la gestionnaire de Scolarité :

Marie-Michelle CARINCI, marie-michelle.carinci@universite-paris-saclay.fr

Service Scolarité :

Fermeture estivale : du 29 juillet au 27 août 2023 inclus

Accueil du public : à compter du 1^{er} septembre 2023